

DCM_2025_04_02

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 27 SEPTEMBRE
2025**

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT,
M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE,
Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Joël PEYRE
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2025

2

ACTION CULTURELLE : Création d'un équipement musical et d'aménagements extérieurs au sein de la Forêt Enchantée - Approbation du préprogramme - Demande de subventions

Mme CLAVEL

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon a inauguré le Puzzle et sa Forêt enchantée le 17 mai 2025, vaste projet d'aménagement situé dans le quartier Est aux abords du Gymnase Gimard.

Ce nouvel espace, d'une superficie de 3,5 hectares, combine nature, culture et loisirs pour offrir aux habitants un lieu de vie convivial et durable. Parmi ses équipements phares, on trouve une halle sportive de 800 m² accessible à tous ainsi qu'une bibliothèque innovante constituée de conteneurs recyclés et son jardin de lecture.

La dimension écologique est au cœur du projet avec la création d'un nouvel îlot de fraîcheur accueillant et résilient constitué aujourd'hui de 300 jeunes arbres et 1600 m² d'espaces paysagers. Pensé comme un lieu intergénérationnel et éducatif, le Puzzle entend conjuguer activités sportives, culturelles et animations environnementales, tout en favorisant la cohésion sociale et le vivre-ensemble dans le quartier.

Dans le cadre de cette opération, la ville d'Avignon souhaite installer cet équipement musical.

Le projet culturel de l'équipement a pour objectif de valoriser les pratiques musicales émergentes à destination d'artistes locaux par la mise à disposition de studios d'enregistrement et de répétition ainsi qu'une salle de concert "type Club" d'une capacité d'accueil de 300 personnes debout ou 100 personnes en configuration assise. L'accueil plateau sera principalement dédié aux groupes émergents en capacité de proposer une forme de restitution musicale aboutie. La salle de concert pourra également être utilisée pour des résidences de création. Elles pourront ainsi permettre aux musiciens locaux de professionnaliser leurs projets.

Dans une démarche d'économie circulaire et de réemploi, le projet architectural s'oriente vers la mise en place de containers maritimes d'occasion à l'identique de la bibliothèque du Puzzle.

Les enjeux généraux de la construction seront donc les suivants :

- Traitement acoustique et gestion thermique adaptés,
- Adaptation du matériel scénographique son et lumière au projet bâtiminaire.

Les principaux objectifs du projet sont donc :

- Créer un lieu d'échanges intergénérationnel autour de la musique,
- Permettre aux écoles du quartier et plus généralement d'Avignon de profiter d'un lieu permettant l'éveil musical,
- Permettre aux artistes locaux de développer leurs compétences musicales et de se professionnaliser,
- Permettre l'accès aux avignonnais à la nouvelle scène émergente locale.

Un jardin musical attenant, d'une surface équivalente à la surface bâtie, permettra d'accueillir des activités sonores et musicales au sein de la forêt enchantée.

D'autre part, cette nouvelle phase du projet sera l'occasion de créer un théâtre de verdure à l'arrière du gymnase Gimard pour les représentations artistiques spontanées ou organisées, mais aussi pour un espace de détente ou de restauration libre. L'installation d'un kiosque buvette et d'un local technique sera étudiée à la jonction entre la partie musicale du site et la partie déjà aménagée de la bibliothèque et de la halle sportive connectée.

Une liaison douce sera créée afin de rejoindre demain l'avenue de l'Amandier à l'Est et plus largement le futur parking relai Realpanier porté par la communauté d'agglomération du Grand Avignon.

La construction de cet équipement et la réalisation des aménagements extérieurs conduiront à solliciter nos partenaires institutionnels en matière de subventions.

Le montant estimé de l'opération, au stade du pré programme s'élève à 2 025 000,00 € HT pour les parties bâties décomposé de la façon suivante :

- 1 875 000 € HT pour l'équipement musical,
- 150 000 € HT pour la partie kiosque buvette - local technique.

Le montant estimé de l'opération, au stade préprogramme, s'élève à 1 700 000 € HT pour les aménagements extérieurs.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Développement territorial et urbain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération de construction d'un équipement musical, d'un kiosque buvette et d'un local technique ainsi que de la création d'aménagements extérieurs au sein de la Forêt Enchantée ;
- **SOLLICITE** des subventions auprès de l'ensemble de nos partenaires institutionnels ;
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 23, comptes 2312 et 2313 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/09/2025

ACTE PUBLIE LE 30/09/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :